



Projet Copernicea – Tunisie

COOPERATION REGIONALE POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS
DE COMPTABILITE ÉCOSYSTEMIQUE EN AFRIQUE
Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie

Termes de Référence

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) **EXPERT TECHNIQUE
JUNIOR**
EN APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU PROJET

[\[AC/OSS/Copernicea/Expert-Tech/081223-30\]](#)

Décembre 2023

1. CONTEXTE

Le projet COPERNICEA « COoPERation Régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique », est une initiative régionale qui vise à doter six pays francophones (Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) d'un dispositif opérationnel et autonome (méthodes, outils, compétences et organisation) de Comptabilité écosystémique du Capital naturel (CECN) afin de leur permettre d'assurer le monitoring de leur capital naturel. Cette initiative vise également à établir un réseau national/régional de partage et d'échange d'informations et de données utiles et nécessaires au renforcement de la CECN.

C'est un projet pilote dont la mise en œuvre est assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), hébergée au niveau de l'OSS, et des cellules techniques centrales au niveau des six pays. Ses actions sont en ligne avec les directives internationales incitant les pays à mettre en place des systèmes comptables nationaux prenant conjointement en compte les dimensions économiques et environnementales. Son ambition est de contribuer à répondre de manière significative aux enjeux de développement durable en adéquation aussi bien avec le plan stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qu'avec l'agenda de développement durable à l'horizon de 2030, notamment à travers les cibles 15.9, 15.3 et 17.19 des Objectifs de développement durable (ODD).

Le projet COPERNICEA vient comme une réponse opérationnelle afin de pallier au manque de quantification et de qualification des écosystèmes, avec une ambition d'assurer le suivi spatio-temporel de l'état des services écosystémiques, de rendre compte de leurs évolutions et de pousser à un changement de paradigme en contribuant à l'amélioration de la prise de décision pour de meilleurs investissements sur ces écosystèmes.

Afin de mettre en place les comptabilités écosystémiques du capital naturel dans les 6 pays bénéficiaires du projet, il est indispensable de disposer de données biophysiques et socioéconomiques de qualité. Ces données, habituellement gérées et valorisées de façon autonome par les institutions nationales, constituent des intrants essentiels pour un suivi comptable des écosystèmes et pour une évaluation efficace des niveaux d'exploitations à considérer pour conserver ce capital naturel au bénéfice des générations actuelles et futures. Cependant, l'accès optimal à ces données et leur dissémination en des formats appropriés demeurent des défis majeurs.

Pour relever ces défis, un premier travail a été conduit pour faire le diagnostic de l'existant en matière des données nationales en rapport avec les thématiques majeures (terre, eau, climat, populations, etc.) disponibles pour la réalisation des comptes écosystémiques, et pour constituer les bases de données multithématiques nécessaires.

La Tunisie est représentée dans la mise en œuvre du projet COPERNICEA par le Ministère de l'Environnement et plus particulièrement par la Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie (DGEQV). A présent, la Cellule Technique du projet a finalisé la collecte des données biophysiques et socioéconomiques nationales nécessaires à la production des premiers comptes nationaux de la comptabilité écosystémique du capital naturel. Elle a également produit les premiers résultats du compte de base celui de la couverture des terres et envisage la production des autres comptes écosystémiques à savoir : Infrastructure, Carbone, Eau et Capabilité écosystémique.

En vue de mener les activités de l'élaboration des comptes écosystémiques, l'OSS lance cet appel pour le compte du Ministère de l'Environnement, pour recruter un expert junior en appui à la mise en œuvre des activités du projet.

2. OBJET DE LA PRESTATION

Sous la responsabilité du point focal national du projet COPERNICEA (au niveau de la DGEQV/Ministère de l'Environnement), l'expert(e) technique junior appuiera l'équipe nationale du projet pour mener les activités prévues par le plan d'action du projet. Il (elle) œuvrera en particulier pour faciliter la réalisation de toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement des activités du projet.

Il (elle) veillera principalement à appuyer techniquement la Cellule nationale du projet dans la mise en place de quatre comptes écosystémiques au niveau national et à assurer le lien entre le projet et les différents acteurs concernés.

3. TACHES DEMANDEES

L'expert(e) technique sera affecté et siégera à la Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie (DGEQV) auprès du point focal national du projet COPERNICEA et de la cellule technique dudit projet. A cet effet, il(elle) est demandé(e) de :

- Soutenir l'équipe du projet dans le traitement, affinage et développement des comptes des écosystèmes, en coordination avec l'OSS ;
- Contribuer à la rédaction d'un guide pratique sur la méthodologie de production des comptes écosystémiques nationaux ;
- Contribuer à la production d'un manuel technique en vue l'inclusion de la CECN dans les processus de décision et leur intégration dans les comptes nationaux en Tunisie ;
- Contribuer à la rédaction et la finalisation de divers rapports techniques sur la production et d'analyse des comptes écosystémiques ainsi que les rapports des ateliers/réunions ;
- Participer à l'organisation des événements prévus dans le cadre du projet : ateliers de formation, réunions, etc.

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

L'expert(e) technique chargé(e) d'appuyer l'équipe du projet dans l'ensemble de ses activités doit disposer d'une solide expérience dans les domaines de la géographie, de l'environnement et de la gestion de projet. En outre, il (elle) doit posséder les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Ingénieur, Master) en statistique, économie, environnement, géomatique (SIG/Téledétection), gestion des projets de développement ou discipline similaire ;
- Avoir au moins 5 à 7 ans d'expérience dans le domaine de la géomatique, de l'environnement, des statistiques, etc. ;
- Être capable d'assumer ses responsabilités avec précision et dans les délais prescrits ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Posséder des connaissances sur les outils et les méthodes de la CECN ;
- Avoir une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information ;
- Posséder une bonne connaissance des méthodes et des outils de traitement des données et de production de l'information, des logiciels de SIG/TD ;
- Avoir, outre l'arabe et le français un très bon niveau en anglais (parlé et écrit).

5. LIVRABLES ATTENDUS

Pendant la période de mise en œuvre du projet, l'expert(e) technique doit contribuer à la production, entre autres, de(s) :

- Base de données traitée et structurée ;
- Comptes écosystémiques nationaux ;
- Guide pratique sur la méthodologie de production des comptes écosystémiques nationaux ;
- Rapports techniques de production et d'analyse des comptes écosystémiques ;
- Comptes rendus des réunions techniques entre l'UGP et l'équipe du projet ;
- Manuel technique pour l'intégration de la CECN dans les processus de décision ;
- Guide technique sur l'inclusion de la CECN dans les comptes nationaux ;
- Tout autre document qui lui sera confié par la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie ou de l'OSS.

6. ECHEANCES ET REMUNERATION

La prestation de l'expert(e) technique s'étalera sur une durée totale fixée à 9 mois. Elle débutera à la signature du contrat. Pour la conduite des activités spécifiées dans les TdRs, l'expert(e) technique junior sera rémunéré(e) à hauteur de 600 € net par mois servis en dinars tunisiens.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué selon les modalités appliquées aux contrats de consultance à l'OSS. Le paiement ne se fera qu'après la validation conjointe de la part du point focal et de l'OSS sur la base d'un rapport mensuel préparé par le (la) expert(e), le virement sera opéré par l'OSS sur le compte bancaire spécifié par l'intéressé(e).

7. PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Une note méthodologique de 3 pages, qui précise le domaine de compétence du candidat, présentant l'approche qui sera déployée pour assurer les activités ainsi que l'accompagnement de la cellule centrale du projet ;
2. Un curriculum vitae détaillé du candidat ; (utiliser le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [Modèle CV OSS](#))
3. Une lettre de motivation démontrant les capacités et aptitudes de l'expert à accomplir cette mission ;
4. Autres références jugées utiles.

8. Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidatures doivent parvenir par courriel à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn au plus tard le **25 décembre 2023 à 23h59 (Heure de Tunis)**.

Les dossiers envoyés par voie électronique doivent contenir en objet la mention « **Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) expert(e) d'appui à la mise en œuvre des activités du projet COPERNICEA en Tunisie [AC/OSS/Copernicea/Expert-Tech/081223-30]** »

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez envoyer vos demandes également à l'adresse : boc@oss.org.tn

9. EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le mode de sélection adopté est basé sur la qualification (SFQ)

Les candidatures reçues dans les délais sont évaluées dans un premier stade au niveau technique sur la base des dossiers présentés.

Les candidats ayant obtenu une note technique sur dossier d'au moins 70/100 points, sont conviés en temps utile, à des entretiens oraux aux locaux de l'OSS si possible sinon par visio-conférences.

L'évaluation qui en résulte des entretiens oraux, est à pondérer avec les notes techniques des dossiers pour déterminer les notes finales.

$$N_f = (N_t + N_o) / 2$$

avec

Nf: Note finale

Nt: Note technique des dossiers

No : Note de l'entretien oral

10. BAREME DE NOTATION

Tableau - Barème de notation du dossier

Éléments	Points
Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Ingénieur, Master) en statistique, économie, environnement, géomatique (SIG/Téledétection), gestion des projets de développement ou discipline similaire ;	15
Avoir au moins 5 à 7 ans d'expérience dans le domaine de la géomatique, de l'environnement, des statistiques, etc. ;	20
Être capable d'assumer ses responsabilités avec précision et dans les délais prescrits et avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;	20
Avoir des connaissances approfondies sur les outils et les méthodes de la CECN et Posséder une bonne connaissance des méthodes et des outils de traitement des données et de production de l'information ;	30
Avoir, en plus de la maîtrise de l'arabe et du français, un très bon niveau en anglais (parlé et écrit) et Posséder une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et une maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, messagerie et Internet)	15
Total	100